

Les tortues



Les tortues

Les tortues sont des reptiles qui se distinguent par le port d'une carapace. Elles composent l'ordre des Testudines qui vient du latin *testu* signifiant « écaille, carapace ». Il existe près de 300 espèces de tortues dans le monde.

Les tortues peuvent être aquatiques, terrestres ou marines. Au Québec, la taille de leur carapace varie de 8 cm à 2 m, selon l'espèce. Leur carapace est généralement formée d'écailles, mais chez certaines espèces, comme la tortue-molle à épines, elle est composée d'un cuir épais.

Deux des huit espèces de tortues d'eau douce du Québec peuvent être aperçues au Boisé Saint-Paul de l'Île-des-Sœurs, soit la tortue peinte et la tortue serpentine.



Tortue peinte

© Paulin Rodrigue www.paulinrodrigue.com

On peut reconnaître l'espèce d'une tortue par la couleur et les motifs présents sur sa carapace ou sur son corps. Par exemple, la tortue peinte a des lignes de couleur rouge sur le cou et les pattes et elles sont jaunes sur la tête. Les autres espèces ont des motifs différents.

Espèce exotique... la tortue à oreille rouge

Plusieurs personnes libèrent dans la nature des tortues achetées en animalerie sans être conscients des impacts de leur geste. Ces tortues peuvent amener des maladies dangereuses pour les espèces d'ici. De plus, la tortue à oreille rouge, venant du sud-est des États-Unis, survit difficilement à l'hiver et les individus relâchés risquent de mourir.

Où puis-je les observer?

Les espèces retrouvées sur l'Île-des-Sœurs sont essentiellement aquatiques, on peut donc les trouver dans le lac des Battures et ses alentours.

Lieu d'exposition au soleil

Étant des animaux à sang froid, les tortues ont besoin du soleil pour se réchauffer. C'est pourquoi plusieurs espèces aiment prendre des bains de soleil. Il est fréquent d'apercevoir plusieurs tortues peintes sur un même tronc d'arbre sur l'eau.

La tortue serpentine, quant à elle, préfère rester dans l'eau peu profonde qui se réchauffe rapidement. Cependant, on peut parfois voir une femelle exposée au soleil au printemps, pour permettre à ses œufs de se développer plus rapidement.

Lieu de reproduction

Les femelles pondent leurs œufs sur terre, à proximité d'un plan d'eau. Elles creusent un nid dans le sable ou le gravier, puis après la ponte, recouvrent les œufs. Elle laisse au soleil le soin de réchauffer les œufs.

Nourriture

Dépendant de l'espèce, une tortue est herbivore, carnivore ou omnivore. La tortue serpentine est carnivore, mangeant principalement poissons, grenouilles et charognes. Alors que la tortue peinte est omnivore et se nourrit, entre autres, d'insectes, de mollusques et de diverses plantes aquatiques.

Les tortues



La tortue serpentine... mythe et réalité

La tortue serpentine est réputée comme étant dangereuse, et est surnommée la tortue hargneuse. Certains mythes circulent voulant que cette tortue puisse se dresser sur ses pattes arrière et attaquer en se projetant. **Cette croyance est complètement fausse!** Sa carapace est beaucoup trop lourde.

Il est cependant vrai que la tortue serpentine peut être agressive. Son plastron très petit la rend très vulnérable puisqu'il l'empêche de pouvoir se cacher dans sa carapace. Comme elle se déplace lentement sur la terre, elle devient agressive lorsqu'elle se sent en danger. Pour cette raison, il est préférable de ne pas l'approcher. Elle continuera alors son chemin et vous ne courrez aucun danger.



Tortue serpentine
© Nature-Action Québec

Tortues menacées!

On retrouve neuf espèces de tortues au Québec : une marine et huit d'eau douce. Parmi ces espèces, sept sont rares dans la province :

- la tortue luth (marine);
- la tortue-molle à épines;
- la tortue mouchetée;
- la tortue musquée;

- la tortue des bois;
- la tortue géographique;
- la tortue ponctuée.

La destruction et le dérangement de leur habitat ainsi que la prédation de leurs nids par le raton-laveur ou la moufette sont parmi les principales menaces pour les espèces de tortues.

Attention!

Au Québec, il est interdit de chasser, de capturer, de vendre ou de garder en captivité les neuf espèces de tortues indigènes, en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*.

Que faire pour les protéger?

L'Île-des-Sœurs abrite deux espèces de tortues dont la survie dépend des précautions que vous prenez à leur égard. Voici quelques recommandations pour maintenir les populations présentes :

- **Se rassurer!** Si vous n'approchez pas une tortue serpentine, vous ne courrez aucun danger !
- **Éviter** de déranger une femelle en train de pondre
- **Ne pas prélever** de tortue du milieu naturel
- **Ne pas libérer** de tortues domestiques
- **Dénoncer** tout acte de braconnage

Pour en savoir plus ...

www.atlasamphibiensreptiles.qc.ca

Desroches, Jean-François et David Rodrigue. 2004. Amphibiens et reptiles du Québec et des Maritimes. Éditions Michel Quintin, Waterloo, Québec.